

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'APEEE du 08 mai 2012

Présidence : Richard Frizon

Étaient présents : H. Altenberg, C. Arentoft, M. Barbero, S. Chaitkin, C. Chevalier, D. Chircop, P. Choraine, M. Del Monte, I. Dobo, E. Drory, T. Fernandez-Gil, S. Grohs, D. Juul-Jorgensen, P. Kitzmantel, Z. Krasznai, V. Lesoile, E. Leurquin, P. Moles-Palleja, S. Obermaier, R. Redel, A. Rogalski, T. Sejersen, A. Soussi Nachit, R. Harvey-Kelly, K. Alp, E. Baldwin, M. Kicia, A. Kobe, I. Schmidt, V. Solvignon, P. Tedesko, T. Wasserer.

Étaient excusés : H-J. Exner, T. Leigh, B. Loescher, M. Solis, J. Charlat, A. Garcia-Saguar, S. Janssen-Felkai, T-R. Johansen, G. Luciani.

1. Adoption de l'ordre du jour.

Sept points sont rajoutés sous le point 5-Divers.
L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du CR des CA du 16 février et du 26 mars 2012.

Les comptes-rendus des 16 février et 26 mars 2012 sont adoptés suite aux modifications proposées.

3. Point Fabiola-Berkendael.

R. Frizon rappelle le déroulement et les conclusions de l'AG extraordinaire du 16 avril 2012, ainsi que les résultats des votes au CA de l'école.

Les parents font part de leur déception voire de leur mécontentement de n'avoir pas reçu le compte-rendu détaillé de cette AG extraordinaire. Les parents souhaitent connaître les arguments qui ont prévalu dans le choix des niveaux partant pour Berkendael. R. Frizon indique qu'il s'agit d'un oubli de sa part et que le compte-rendu détaillé, préparé par E. Leurquin, sera envoyé dans les jours suivants.

P. Choraine indique que l'un des éléments importants ayant motivé le choix, notamment de la direction, a été que le déménagement des P4-P5 aurait entraîné un deuxième déménagement pour les Mat/P1 sur le site initial de l'école.

Après de longs échanges de questions-réponses, il est décidé qu'un représentant des parents assisterait au CA de l'APEEE Services du mercredi 9 mai 2012, afin de pouvoir transmettre de nouvelles informations aux parents concernés.

D. Juul-Jorgensen insiste sur les demandes nombreuses et fréquentes des parents quant à l'organisation des différents services, quant à la communication d'informations régulières, afin de les rassurer.

I. Schmidt propose un sondage auprès des parents concernés avant de lancer la campagne d'inscription au transport, afin de connaître les besoins réels.

A. Rogalski fait part de l'inquiétude des parents habitant près de l'école (à moins d'1 ou 2 km), et insiste aussi sur la nécessité d'informer les parents afin d'éviter les rumeurs et autres débats.

A la demande de C. Arentoft, R. Frizon propose de soumettre à l'école l'idée de réactiver le groupe de travail "école-parents" qui s'est réuni en mars. Il rappelle aussi que la sécurité et le

bien-être des enfants, ainsi que les aspects pédagogiques sont au centre des discussions et des prises de décisions.

Aucune décision n'a encore été prise quant à l'organisation du transport, de la cantine et du périscolaire, même s'il semble fort probable :

- que la préparation des repas continue à se faire sur le site de l'école, avec acheminement des repas chauds vers Berkendael selon des conditions respectant toutes les normes en vigueur (des tests ont déjà été effectués et ont confirmé le maintien des températures) ;
- qu'il y aura des activités périscolaires sur le site de Berkendael.

L'école continue à chercher comment organiser le learning-support.

On sait dès à présent que l'école a demandé un directeur adjoint ainsi qu'une infirmière pour Berkendael, mais aussi qu'il n'y a aucune garantie de ré-inscription pour un enfant dont les parents ont renoncé à la place pour 2012-2013 (à l'exception des fratries).

Aux questions de C. Chevalier et de V. Lesoile quant à la "solidarité entre Ecoles européennes", il est répondu que l'Autorité Centrale des Inscriptions (ACI) n'envisage pas, pour l'instant, de revoir le système des inscriptions dans les Ecoles européennes, malgré la demande insistante des parents. H. Altenberg précise que c'est l'Autorité centrale qui prend les décisions, et non les différentes écoles.

4. CE secondaire du 10/05/2012 :

Présenté par P. Moles-Palleja.

a) Voyages scolaires

Les voyages scolaires devraient passer de S4 à S2, et être maintenus en S6.

Une période transitoire de 2 années est prévue afin de ne pas pénaliser les actuels S2 et S3.

Un sondage a été lancé auprès des parents, avec des réponses globalement favorables à ce changement.

Suite aux différents échanges, R. Frizon conclut en précisant que le débat aura lieu le 10 mai, au sein du Conseil d'enseignement du secondaire, et que les parents ne s'opposent pas à cette proposition de l'école.

b) Work experience

Work Experience est actuellement optionnel en S5. L'école propose de rendre cette expérience de 2 semaines obligatoire, en S6, tout en s'engageant à aider les enfants rencontrant des difficultés à trouver un lieu de stage.

Les parents sont plutôt dubitatifs quant à la qualité de cette expérience professionnelle, à partir du moment où elle est obligatoire (T. Fernandez-Gil), sachant que la motivation est importante pour trouver un stage correspond à un métier "rêvé" (A. Rogalski, E. Leurquin). M. Barbero propose de laisser le marché s'adapter à cette nouvelle demande, avant de la rendre obligatoire. D. Chircop insiste, pensant que cette Work Experience pourra confronter nos enfants à un "travail" qu'ils n'auront probablement plus l'occasion de connaître par la suite.

c) Contrôle de police

Suite au contrôle de police sur le site de l'école, certains parents ont réagi.

Ce type d'action est, pour la plupart des parents, inacceptable et choquante, car inefficace sur le long terme et ne ressemblant en rien à une action de prévention (Z. Krasznai, E. Leurquin, M. Barbero).

Des actions conjointes avec la psychologue de l'école et d'autres intervenants spécialistes seraient les bienvenues (P. Choraine, V. Solvignon).

D'autres parents rappellent que cette action permet chaque année de détecter des enfants porteurs de drogue, alors que les parents de ces enfants ne se doutent probablement pas que leurs enfants puissent être impliqués dans ce genre d'affaire (T. Fernandez-Gil, C. Arentoft).

S. Obermaier insiste sur le fait qu'un enfant pris sur le fait à l'occasion de l'action policière

risquera d'être stigmatisé "consommateur" ou "dealer", alors que son comportement ne définit absolument pas QUI il est.

V. Solvignon souhaite davantage d'intervention quant aux risques liés à l'alcool, la drogue, les armes, le porno, etc.

R. Frizon rappelle que la psychologue de l'école travaille constamment en direction des élèves, des professeurs – en les aidant à détecter les comportements déviants ou à risque – sur les risques sanitaires de quelque nature qu'ils soient, et qu'il existe un programme EPSS qui se déroule sur les trois ou quatre premières années du secondaire.

d) School guidance

Ce travail de School guidance demande un énorme investissement en temps aux enseignants qui en sont chargés.

Le Conseil Supérieur va demander une participation forfaitaire aux parents concernés.

Cette participation s'élèvera à 260 € par enfant pour l'aide concernant les universités anglaises, et de 130 € par enfant pour les autres universités.

Les parents veulent avoir plus de précisions : quels services seront fournis en échange de ce paiement (E. Baldwin), pourquoi les parents doivent-ils payer alors que ce service devrait être rendu par l'école (représentante maltaise) ?

T. Fernandez-Gil précise que le travail d'aide fourni par des enseignants a été excellent et demande comment l'on pourrait évaluer le montant à payer pour cet énorme investissement.

R. Frizon pose la question de la légitimité de payer, mais pour un service continu et bien fait, ainsi que pour un important travail de promotion du bac européen auprès des différentes universités. Il conclut en demandant à P. Moles-Palleja de défendre cet important dossier au CE du 10 mai.

5. Divers.

a) C. Arentoft demande des éclaircissements quant au déroulement de la journée du **9 mai**. En effet, l'école annonce (en début d'année) des activités pédagogiques liées à l'Europe, alors qu'il n'en est rien en réalité. R. Frizon va poser la question à la directrice.

b) T. Fernandez-Gil rappelle la projection du documentaire « **Love Meat Ender** » suivie d'un débat, le jeudi 10 mai, à l'école.

Elle propose aussi l'avis du CA quant au lancement du projet « **Cafeteria durable** » pour les S1-2-3. Le CA y est entièrement favorable, tout en étant conscient que les difficultés et résistances à ce changement ne manqueront pas.

c) B. Ferrari, représentante suppléante (CA secondaire) de la section italienne a présenté sa **démission**.

R. Frizon demande au représentant de la section italienne de proposer quelqu'un d'autre pour la remplacer.

d) V. Solvignon informe le CA de nombreuses réactions de parents suite au **rapport de printemps**, en secondaire. Les parents ont du mal à interpréter ce rapport de printemps, pas assez précis quant au risque d'échec de leurs enfants. Ils souhaiteraient des informations plus régulières et plus précises.

L'une des propositions consisterait en la mise en place d'un système informatisé (PRONOTE), avec accès sécurisé, permettant le suivi régulier du travail des enfants (notes, graphiques comparatifs, planning des devoirs, etc.).

R. Frizon propose de soumettre l'idée en CE du secondaire.

e) Un parent propose d'utiliser les locaux de Berkendael fin juin, afin de ne pas stopper trop tôt les cours des enfants qui ne sont pas en période d'examen. Cette solution semble non faisable, par manque de moyens humains notamment.

f) R. Frizon a rencontré la **psychologue** de l'école, Mme Gladsteen, qui propose de reconduire

les actions menées durant l'année scolaire 2009-2010 en collaboration avec l'APEEE, à savoir :

- un cycle de conférences destinées aux parents sur les risques liés à la drogue, le tabac, l'alcool, la boulimie, l'anorexie,... Le principe était alors que l'APEEE payait la psychologue et demandait aux parents présents une contribution de 5 euros ;
- un groupe de travail regroupant un maximum de 12 parents, se réunissant plusieurs fois et permettant des échanges sur les difficultés rencontrées dans l'éducation des enfants. Dans ce cas, la relation financière était directe entre la psychologue et les parents.

Le CA donne son accord pour que ces actions soient réactivées dans les mêmes conditions l'année prochaine.

g) M. Barbero revient sur le **conseil de discipline** suite aux accusations d'antisémitisme. Les élèves accusés ont été lavés de tout soupçon, mais qu'en est-il de la victime ? Que fait l'école par rapport à toute forme de harcèlement ? P. Choraine explique que le conseil de discipline a lieu après enquête. V. Solvignon acquiesce mais rappelle que tous les enfants ne parlent pas de ce qu'ils peuvent subir, souvent par crainte de représailles.

R. Frizon rappelle que les enfants et les parents signent une charte de bon comportement en début d'année.

Z. Krasznai propose de remettre ce point à l'ordre du jour du prochain CA.

Esther Proficz
Rapporteur